

Renseignements pratiques & Atouts/Contraintes du Lycée

Vous trouverez dans ce document une synthèse des principaux **atouts** mais aussi les **inconvenients** de notre lycée.

Présentation de l'établissement :

Établissement de taille raisonnable (450 élèves et étudiants maxi)

- Suivi de l'élève au niveau des résultats, du comportement et réactivité en cas de problèmes
- Accompagnement personnalisé pour la scolarité et l'orientation
- Une vie à l'internat qui renforce la camaraderie et développe un fort sentiment d'appartenance

Vie extra-scolaire riche

- ALESA, clubs, foyer associatif, sorties culturelles, soirées thématiques, activités sportives...

Des infrastructures pédagogiques de qualité

- 2 salles informatiques + ordinateur portable personnel (offert à chaque élève par la Région grand-Est dans le cadre du projet Lycée 4.0), CDI et internat
- Des supports pour chaque filière : Exploitation agricole / Complexe canin / Cuisine pédagogique et salle de soins / Halle agroalimentaire / Atelier de transformation

Des équipements ouverts pendant les temps libres des élèves

- Gymnase, foyer, amphithéâtre, salle de musculation, City Stade, espace biodiversité

Une situation excentrée

- Difficultés possibles de transport pour accéder au lycée pour les demi-pensionnaires et internes
- Eloigné des activités de la ville (mais aussi de ses tentations !)

Des bâtiments bien entretenus mais vieillissants

- Réfectoire sous-dimensionné par rapport aux effectifs (projet de reconstruction à l'étude)
- Des travaux de rénovation nécessaires (toitures, sanitaires, isolation chauffage)

Fonctionnement de l'établissement

La forte proportion d'internes et la responsabilité qui nous est confiée obligent à une grande vigilance et à la mise en place de règles strictes pour réguler le fonctionnement de l'établissement.

Philosophie du règlement intérieur :

- Faciliter la vie en communauté et le respect des autres (utilisation des portables, horaires du coucher, politesse,...)
- Garantir un cadre permettant de travailler efficacement (études surveillées, aides aux devoirs,...)
- Permettre la réussite et l'épanouissement des élèves (alternance de temps libres et de temps de travail)

Renseignements pratiques & Atouts/Contraintes du Lycée

Cadre rigoureux propices aux apprentissages et « au vivre ensemble »

Un cadre jugé parfois peu flexible par les lycéens

- Utilisation réglementée des téléphones et ordinateurs portables
- Pas de dérogation aux règles collectives.

Formalisme de décharge de responsabilité indispensable mais contraignant

- Sorties interdites sauf le mercredi après-midi sous autorisation des parents
- Appels fréquents des élèves pour s'assurer de leur présence

Suivi nécessaire d'un rythme collectif avec parfois des difficultés pour s'isoler

Tarifs divers :

Tarifs rentrée	Régime	Lycéen (chambres de 4 à 5)	Étudiants (chambres doubles)
	Interne	1 530,72 €	1 707,00 €
	Demi-pensionnaire	626,40 €	626,40 €

Tarifs options	Hippologie-équitation	430,00 € (Hors Licence FFE)	Non concerné
	Golf	150,00 €	Non concerné
	Section Sportive Handball	60,00 €	60,00 €

Transports scolaires :

Navette des internes : service payant mis en place par la STDM (*horaires à titre indicatif*)

↪ **le lundi matin : deux navettes**

- départ de la gare SNCF Châlons entre 8h55 et 9h00, arrivée au lycée à 9h25
- départ de la gare SNCF Châlons à 9h30, arrivée au lycée à 10h00

↪ **le vendredi soir : une ou deux navettes (en fonction du nombre d'usagers)**

- horaires de la 1^{ère} navette en fonction des besoins
- départ du lycée à 17h38, arrivée à la gare SNCF de Châlons à 18h05

Navette quotidienne pour les demi-pensionnaires : Ligne Chalons/Ste Ménéhould

Les formalités pour les transports sont à remplir directement auprès de la région grand Est (03-26-70-31-31)

Bourses :

Les élèves de l'établissement peuvent bénéficier des différentes aides et bourses attribuées aux **lycéens** :

- ↪ Du ministère de l'Agriculture (constitution du dossier, après simulation, au moment de l'inscription).
- ↪ Des départements : se renseigner auprès de votre Conseil Général.
- ↪ De la commune d'origine : se renseigner auprès de votre Mairie.

Les étudiants (BTSA) doivent effectuer leur demande de bourses sur le site <http://www.etudiant.gouv.fr> lien du CROUS.

Présentation des filières

Présentation des spécificités de chaque filière :

Le contenu des formations, des stages, des volumes d'enseignement, des débouchés et poursuites d'études possibles de chaque filière sont contenus dans la plaquette du lycée

Une carte de formation diversifiée

Des classes à effectif raisonnable (y compris en SGT si autorisation d'ouverture d'une 3^{ème} classe)

Un nombre d'élèves par classe limité sans possibilité de dépassement donc places limitées

Présentation des enseignements optionnels :

Options réservées à la filière générale et technologique :

- Hippologie-équitation
- Golf

Option réservée à la filière professionnelle :

- Engagement citoyen (possible aussi en STAV)

Option ouverte à toutes les filières :

- Section Sportive Handball

Points > 10 comptent pour l'obtention du BAC PRO

Nombre de places limitées en Hippologie-équitation

Pas de points en plus pour le BAC Général et Technologique mais moyenne intégrée dans le contrôle continu

Procédures d'Affectation

Entrée en Seconde GT, 2^{nde} professionnelles « Productions » et « Services Aux Personnes »

Ce sont les familles et non plus les collèges qui doivent saisir les vœux sur la plate-forme AFFELNET / TELE-ORIENTATION. Il faut indiquer le Lycée de la Nature et du Vivant de Somme Vesle en 1^{er} vœu.

Chaque élève obtient un score par rapport à ses résultats de 3^{ème} et le logiciel les affecte en fonction du nombre de places disponibles dans l'établissement.



Il n'y a pas de niveau minimum d'entrée car, en tant qu'établissement public, nous sommes tenus d'accepter tous les élèves qui seront affectés à Somme Vesle

Renseignements pratiques & Atouts/Contraintes du Lycée

Pour les élèves hors académie (Meuse, Aisne,...), la candidature via AFFELNET est possible mais il est nécessaire que nous recevions les fiches de candidatures au plus tôt (téléchargeables sur notre site ou disponibles dans la plaquette) pour que nous réservions des places.

Remarque essentielle :

La commission d'affectation a lieu fin juin (entre le 25 et le 30 juin selon les années) et nous n'avons pas le droit de contacter les futurs élèves avant.

Si Somme Vesle est leur premier choix, il faut donc attendre avant de s'engager dans un autre établissement.

Entrée en 2^{nde} professionnelle « Élevage Canin-Félin » :

Dépôt d'un dossier de candidature **impératif avant le 15 avril** (téléchargeable sur notre site ou disponible dans la plaquette).

Un entretien de motivation est ensuite prévu (un samedi matin) pour les dossiers retenus.

Tous les candidats, qu'ils soient retenus ou non, recevront une réponse fin avril / début mai.

ATTENTION : Pas de procédure AFFELNET pour une entrée en filière Élevage Canin-Félin

Entrée en 1^{ère} générale, 1^{ère} techno STAV, 1^{ère} BAC Pro CGEA ou SAPAT :

Envoi des dossiers de candidatures le plus tôt possible pour que nous puissions apporter une réponse rapide en fonction du nombre de places disponibles.

En effet, priorité laissée à nos élèves venant de 2^{nde} (GT ou Pro) mais il reste toujours des places disponibles (surtout en STAV)

Entrée en APV1 ou STA1 :

Procédure Parcoursup avec réponse de l'établissement selon le calendrier national sous réserve d'obtention du BAC.

Pas de niveau d'entrée exigé car procédure académique (avis favorable du conseil de classe de 3^{ème} uniquement)

Possibilités de places libérées courant été ou en début d'année scolaire (se renseigner auprès de l'établissement)

Pas de dérogation possible aux procédures AFFELNET et PARCOURSUP (sauf en BAC Pro ECF)

Réponse tardive (fin juin) qui conduit certains établissements (du privé) à anticiper l'inscription des élèves sans attendre la procédure académique